**L’EPINE**

**UNE MEUTE DE LOUPS S’INVITE AU COMPTAGE DES CHAMOIS**

Ce samedi 24 mars la Fédération Départementale des Chasseurs des Hautes Alpes, en collaboration avec les Associations Communales de Chasse organisait une opération de dénombrement des chamois sur le massif couvrant les communes du Serrois au Rosanais pour analyser l’évolution des populations.

Ce comptage est réalisé tous les 6 ans et nécessite pas moins de 130 personnes réparties sur l’ensemble du massif, dont 18 pour l’ACCA de L’Epine (8 chasseurs en équipe mobile et 10 observateurs postés judicieusement sur le secteur pour comptabiliser les animaux vus).

Après un rendez -vous matinal à 5h30 pour écouter les consignes et méthode de comptage exposées par les agents de l’Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage participant à l’organisation, les observateurs se sont rendu sur le secteur situé à une altitude variant de 1100 à 1700m encore recouvert d’une importante couche de neige.

C’est avec surprise que dès 6h45 les observateurs et une équipe mobile, accompagnés d’agents de l’ONCFS , ont vu apparaître sur le flanc de la montagne une meute de 6 loups sur les traces d’une harde de chamois observée auparavant.

Malgré la présence de la meute, l’équipe mobile a commencé son parcours. A sa grande surprise la meute à environ 150 m de leur passage n’a manifesté aucune inquiétude.

La meute était divisée en 2 groupes, 2 animaux placés en amont et 4 en aval de la harde de chamois.

Les loups tapis se relevaient de temps en temps observant les mouvements.

Après le passage de l’équipe mobile, l’observateur qui surveillait la scène a constaté que la harde de chamois était réduite à 5 animaux, le sixième venait d’être tué sous ses yeux, il était 8h30.

Pendant plus de 2h, les observateurs avertis ont pu suivre le repas de la meute, chaque animal dévorant ou emportant un quartier de viande.

Cette scène est une première, y compris pour les agents de l’ONCFS et de la FDC régulièrement sur le terrain dans l’intérêt de la faune sauvage.

La présence d’une meute jamais reconnue sur ce territoire est maintenant confirmée officiellement.

Quelle quantité de viande est-elle nécessaire pour nourrir une telle meute ?

En cette période la faune des ongulés sauvages est la première impactée par la prédation de la meute. Dès l’automne les chasseurs avaient d’ailleurs constaté une baisse très significative du nombre de chevreuils.

Les beaux jours arrivant qu’en sera-t-il des troupeaux en alpage ?

Des mesures administratives seront-elles prises ?